



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/05/14

Reçu en Préfecture le : 02/06/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 mai 2014
D - 2014/294

Aujourd'hui 26 mai 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET,
Mr Y. DAVID (présent à partir de 16h20), Mme N. DELATTRE (présente à partir de 17h05), Mr N. BRUGERE (présent jusqu'à 16h45)

Excusés :

Monsieur Josy REIFFERS, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Jacques COLOMBIER

**PNRQAD - Bordeaux [Re]Centres. Dispositif de soutien
au développement économique. Subventions de la Ville
aux propriétaires de locaux vacants. Autorisation.**

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le projet urbain ReCentres, lancé en 2011, vise à requalifier le centre ancien grâce notamment à une valorisation des espaces publics et à une réhabilitation du parc de logements. Cette intervention doit également contribuer à améliorer l'attractivité et le dynamisme commercial de ce secteur. Il apparaît cependant nécessaire d'accompagner cette dynamique en encourageant les propriétaires à réhabiliter et remettre sur le marché les locaux d'activité vacants.

D'une façon générale, le centre ancien est un secteur attractif, mais les conditions sont plutôt défavorables à l'implantation et au maintien d'activités commerciales et artisanales du fait de la nature très contraignante du tissu urbain. Ainsi, les surfaces à vocation économique ont diminué de 4,1% entre 1991 et 2008 alors qu'elles augmentaient de 8,4% sur l'ensemble de la ville. Cette évolution met en évidence les difficultés spécifiques au centre ancien :

- l'inadaptation et le manque de locaux commerciaux et artisanaux,
- l'accessibilité réduite du centre ancien.

Dans le secteur du PNRQAD – Bordeaux ReCentres, les locaux d'activités présentent une vacance de près de 21%, bien supérieure à la moyenne communale (15%). Ils sont davantage dégradés et présentent une offre bas de gamme (gamme de prix la plus faible) par rapport à l'ensemble du centre ancien.

Le PNRQAD vise à conforter l'attractivité économique et résidentielle du centre ancien à travers l'amélioration du cadre de vie.

La Ville a défini un dispositif adapté au centre ancien afin de redynamiser l'activité économique.

Les aides s'adressent aux propriétaires des murs de locaux vacants en rez-de-chaussée destinés à accueillir une activité commerciale, artisanale ou de service après réhabilitation. Il peut s'agir de la remise sur le marché de locaux d'activités vacants ou d'un changement d'usage (transformation d'un local dédié à un autre usage en un local commercial, artisanal ou de service).

En contrepartie, les propriétaires bailleurs s'engagent à minorer le loyer pendant 5 ans et les propriétaires exploitants à ne pas revendre le local réhabilité ou le fonds de commerce pendant 5 ans sauf cas de force majeure.

Ainsi, il est proposé d'accorder une aide de la Ville pour le projet présenté dans le tableau en annexe et qui représente une aide totale de la Ville de 5 000 euros.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

- accorder à la bénéficiaire la subvention indiquée pour la Ville de Bordeaux dans le tableau annexé.

Cette subvention sera imputée sur la sous-fonction 72, nature 20422 du budget de l'exercice en cours.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 mai 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Elizabeth TOUTON

Date remise du dossier	Nom Propriétaires	Adresse local vacant	Surface du local en m2	Activité envisagée après travaux	Plan de financement prévisionnel			Subvention Ville accordée	Remarques
					Type de travaux	Montant travaux en HT	Montant travaux TTC		
23/12/2014	PHILIPPON Valérie	33, place de la Ferme Richemont	25	Cabinet de masso-kinésithérapie	Changement plâtrerie/menuiseries	5 830,00	-		Non assujettie à la TVA
					Changement menuiseries extérieures	2 639,00	-		
					Fabrication et pose d'une vitrine	8 905,00	-		
					Plomberie et électricité	6 084,00	-		
					Peinture et pose de faïences	1 718,00	-		
TOTAL					25 176,00	-	5000€		

Philippe